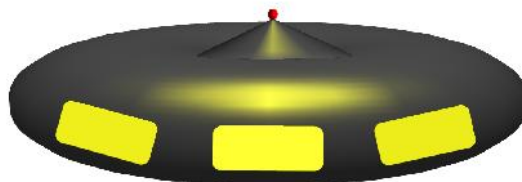




Rapport d'enquête du COBEPS

Soucoupe à Saint-Vaast

Saint-Vaast (La Louvière)
19 janvier 2009



Jean-Marc Wattecamps

Court-Saint-Etienne 31/03/2011

Table des matières

| | |
|---|----|
| SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION..... | 3 |
| I. Les témoins..... | 5 |
| I.1. Le témoin principal..... | 5 |
| II. Les lieux..... | 6 |
| II.1 Situation géographique du témoin, au moment de l'observation..... | 6 |
| II.2. Analyse de l'environnement..... | 6 |
| III. Le moment..... | 7 |
| III.1. Analyse des circonstances de l'observation..... | 7 |
| IV. Les conditions de l'observation..... | 8 |
| IV.1. Météo et visibilité..... | 8 |
| IV.2. Situation astronomique..... | 8 |
| IV.3. Analyse des conditions d'observation..... | 8 |
| V. Les faits décrits par le témoin..... | 9 |
| V.1. Description détaillée du phénomène principal..... | 11 |
| V.2. Description de la position et des mouvements du phénomène principal..... | 12 |
| V.2.1. Estimations du témoin le phénomène au plus près..... | 12 |
| V.2.2. Calculs de position et déplacement du phénomène..... | 12 |
| V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement..... | 13 |
| VI. L'enquête..... | 14 |
| VI.1. Les enquêteurs..... | 14 |
| VI.1.1. Enquêteur principal..... | 14 |
| VI.2. Les recherches..... | 14 |
| VI.3. Conclusions de l'enquête..... | 17 |
| VI.3.1. Classification..... | 17 |
| VI.3.2. Identification..... | 17 |
| VI.3.3. Indices..... | 17 |
| REFERENCES..... | 18 |
| REMERCIEMENTS..... | 18 |
| ANNEXES..... | 18 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Localisation du témoin lors de l'observation | 6 |
| Figure 2 : le ciel ce soir du 19 janvier 2009 – Sirius est très lumineux..... | 8 |
| Figure 3 : le témoin a repris une forme trouvée dans un jeu vidéo et agrémentée de quelques ajouts..... | 10 |
| Figure 4 : reconstitution de l'objet par l'enquêteur..... | 11 |
| Figure 5: La ligne jaune représente le déplacement de l'objet vers l'azimut N16°E..... | 11 |
| Figure 6 : hauteur du phénomène lors de sa première apparition..... | 12 |
| Figure 7 : l'objet s'éloignant au dessus des arbres..... | 13 |
| Figure 8 : un hélicoptère en vol de nuit..... | 16 |

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION

| | |
|--|---|
| Titre | Soucoupe à Saint-Vaast |
| Lieu | Saint-Vaast (La-Louvière) |
| Date | 19/01/09 |
| Heure de début | 19h42 |
| Durée | 45 secondes |
| Témoin principal | Sébastien Devos |
| Nombre de témoins | 1 |
| Nombre de phénomènes | 1 |
| Forme | Lenticulaire |
| Distance du témoin (au plus proche) | Non déterminable |
| Dimension (au plus proche et la plus grande amplitude) | Environ 10° |
| Couleur | Gris-noir |
| Luminosité | Trois rectangles jaunes d'intensité équivalente à celle d'une ampoule, non éblouissants. |
| Bruit | Pas de bruits durant l'observation mais trois bruits sourds entendus avant de voir l'objet. |
| Classification Hynek | LN (distance non déterminable) |
| PAN (GEIPAN) | C |
| Etrangeté | 0,14 |
| Crédibilité | 0,37 |
| Auteur de l'enquête | Jean-Marc Wattecamps |
| Date de début d'enquête | 31/01/11 |
| Identification et probabilité | Hélicoptère avec une probabilité de 40% |

Résumé

SDS promène son chien. Il va bientôt rentrer chez lui. Il débouche d'un sentier dans la Rue Emile Urbain où il réside. Il est 19h42, personne ne circule dans ce quartier résidentiel. C'est l'heure des informations télévisées. L'actualité est abondante. Les USA viennent d'élire un président noir. A La-Louvière et dans beaucoup d'endroits du Hainaut, un dégel brutal a endommagé les conduites et privé d'eau de nombreuses familles. Il y a beaucoup de vent et il fait couvert. C'est dire s'il fait calme dans la cité.

Trois bruits sourds successifs résonnent dans l'air. SDS lève la tête à la recherche de la source de ce son. Il aperçoit une lumière dans le ciel. Il se déplace légèrement car cette lumière insolite est masquée par un lampadaire donnant une clarté orangée. Il fait quelques pas sur la gauche et voit dans le ciel, au dessus des maisons situées de l'autre côté de la rue, à l'azimut N156°E et à une élévation située entre 30° et 40°, un objet en forme de soucoupe. L'objet a une taille apparente comprise entre 6,8° et 9,1°. Il est gris-noir mat. Il présente trois rectangles d'un jaune lumineux sur son pourtour. Il est surplombé d'un petit cône, lui-même chapeauté par une faible lueur rouge.

L'objet se déplace « lentement » vers le nord et survole la Rue des Cerisiers. Il est au plus proche du témoin qui le voit à l'azimut N116°E et à une élévation de l'ordre de 30°. Sa taille angulaire est

maximale, autour de 10°. Une automobile passe mais son conducteur ne semble pas voir l'objet. Celui-ci avance régulièrement sans a-coup, sans bruit. L'objet suit une route rectiligne, pourtant il est légèrement incliné sur son axe longitudinal vers la gauche, donc vers le témoin. Il s'éloigne, survole un bosquet et disparaît à l'azimut N30°E à une élévation de 5° à 6°. A ce moment, il a une taille apparente 3° à 3,4°. Tout au long de ce survol qui a duré 45 secondes, le chien n'a pas bougé et n'a pas manifesté de réaction.

Sans points de repères de profondeur, il est impossible de déterminer de distance, de taille ou de vitesse.

Voici ce que déclare SDS en clôture de son témoignage :

« Mon état d'esprit ? Tout d'abord, je me suis interrogé sur ce que c'était, puis après je l'ai observé en essayant de voir le plus de détails possibles (nombre de hublots, la petite lumière rouge au-dessus) je n'ai pas eu peur ou de sentiment d'anxiété. Une fois que l'engin est passé au dessus des arbres, je ne l'ai pas suivi car j'étais enthousiasmé par mon observation et je suis vite rentré en faire part sur le forum ovni ufologie. »

Quelques éléments de ce témoignage font penser au passage d'un hélicoptère.

I. Les témoins

Nombre de témoins : 1

I.1. Le témoin principal

Nom : Sébastien Devos

INITIALES : SDS

Adresse : Chemin des Coteaux 5
5810 Roquecourbe France

Tél. :

Email : devos.sebastien@gmail.com

Etat civil : né le 18/07/1981 à Thionville (France)
célibataire, sans enfant

Formation : bac à lauréat

Profession : sans profession

Le témoin principal autorise le COBEPS à diffuser intégralement le rapport

II. Les lieux

II.1 Situation géographique du témoin, au moment de l'observation

Les coordonnées de l'observation correspondent à la projection WGS84 de Google Map ou Google Earth.

Latitude : 50°27'55.84"N
Longitude : 4°10'5.57"E
Altitude : 106 mètres
Carte IGN 1/10.000 : 46/1S



Figure 1 : localisation du témoin lors de l'observation

Pays : Belgique
Commune : La Louvière
Lieu-dit ou adresse : Rue Emile Urbain, face au n°102

II.2. Analyse de l'environnement

Description des lieux et repères

L'observation s'est déroulée en zone urbaine dans un quartier résidentiel du sud de la-Louvière (Cité Reine Elisabeth). La gare de La-Louvière Sud est au nord-est. Le quartier est littéralement cerné par des terrils dont un important au sud-ouest.

Situation géologique

Le sous-sol de Saint-Vaast contient du charbon dont l'exploitation par les nombreuses galeries a mené à l'affaissement du sol. La couverture est composée principalement d'alluvions du quaternaire.

III. Le moment

Date et jour de la semaine : lundi 19 janvier 2009
Heure de début : 19:42 Zone A
Heure UTC : 18:42
Heure sidérale : 14:55
Durée : 45 secondes

III.1. Analyse des circonstances de l'observation

Le témoin se promène dans son quartier pour permettre à son chien de satisfaire ses besoins. L'heure n'est pas encore tardive. C'est cependant le moment des journaux d'information télévisés en Belgique et, d'autre part, la météo n'est pas très engageante. A cette période, l'actualité internationale porte sur l'élection du président Obama. En Belgique, le froid, suivi d'un dégel rapide a provoqué de nombreuses ruptures de canalisations, particulièrement dans le Borinage et la région du Centre, lieu de l'observation. Des quartiers entiers sont privés d'eau de distribution.

Sa montre a servi de point de repère temporel au témoin.

IV. Les conditions de l'observation

IV.1. Météo et visibilité

Rapport METAR de l'aéroport de Charleroi à 19:20

Le vent provient du sud-ouest (230°) avec une vitesse de 15 noeuds (27 km/h).

Beaufort : 4

La visibilité est supérieure à 10 km

Nuages épars à 1000 pieds (300 mètres)

La température est de 5 °C

Le point de rosée est de 3 °C

L'humidité relative est de 87%

La pression au niveau de la mer est de 985 hPa

IV.2. Situation astronomique

L'observation est nocturne.

Voici le ciel tel qu'il se présentait cette nuit:



Figure 2 : le ciel ce soir du 19 janvier 2009 – Sirius est très lumineux

Description des conditions astronomiques : les astres ne sont pas visibles selon le témoin. D'après la météo à Charleroi, les nuages étaient épars. Peut-être certaines étoiles comme Sirius (magnitude -1,45) ont-elles été visibles par moment. Vénus au sud-ouest est très lumineuse (magnitude de -4,35) mais pas dans la trajectoire de l'objet.

IV.3. Analyse des conditions d'observation

La visibilité est bonne malgré les conditions atmosphériques. Il y a beaucoup de vent.

V. Les faits décrits par le témoin

Date du témoignage principal : 18 décembre 2010
Origine de l'information : Forum sur Internet (<http://www.forum-ovni-ufologie.com/t11444-19-janvier-2009-saint-vaast-belgique-engin-rond-avec-hublots>)
Type de témoignage : Par écrit

Sur le forum :

18/12/2010 22:17

Il était 19:42, par une nuit de grand vent avec un ciel nuageux, j'étais en train de finir de promener le chien comme tous les soirs. Lorsque je suis arrivé au niveau de ma rue, sortant du chemin où je promenais le chien, j'ai entendu par trois fois un bruit sourd, comme une vibration qui fait trembler les choses autour sans cependant qu'on puisse définir le bruit. J'ai donc cherché la cause dans le ciel, peut être un avion à basse altitude ? ça aurait pu être ça mais non je vis en face de moi au-dessus des toits des maisons qui bordent la rue, des lumières. Enfin plus exactement un appareil qui venait dans ma direction. L'engin en question est passé au-dessus des toits en face de moi (N156°E) en prenant une trajectoire en diagonale, puis il a survolé deux secondes la rue, avant de passer au-dessus des arbres sur la gauche de la rue où je l'ai perdu de vue (N30°E). Au maximum, j'estime qu'il est passé à 50 mètres de moi.

La rue était éclairée par les lampadaires dont la lumière est de couleur orangée. Je me rappelle cependant avoir commencé à voir les lumières de l'engin dans le ciel derrière un lampadaire ; donc j'ai fais quelques pas, pour me décaler, pour mieux voir sur la gauche. (compléments du 13/03/2011).

Lors de sa trajectoire en diagonale par rapport à moi, l'objet était incliné sur la gauche et de part sa faible altitude j'ai pu voir le dessus de l'engin en question dont voici un bref résumé descriptif :

Forme : soucoupe de couleur gris-noir avec hublots rectangulaires (au nombre de trois sur le côté que j'ai observé) de couleur jaune brillant. Le dessus de l'appareil présentait une légère proéminence surmontée d'une lumière rouge au centre. La taille approximative de l'engin était un peu plus large que la route mais pas beaucoup.

J'avais déjà posté cette observation par le passé mais je l'avais supprimée subissant des pressions d'une personne sceptique à cette observation. J'avais aussi réalisé d'autres observations mais qui avec le temps s'avèrent sûrement avoir été des phénomènes naturels (genre étoile filante ou hélicoptère). Par contre, celle-ci est claire et nette pour moi même quasi un an après.

Hormis le fait d'avoir vu cet engin, ce qui m'a fait m'interroger, c'était la lumière rouge située sur la proéminence sur le dessus de l'engin ; d'après moi une sorte d'antenne ce qui est envisageable. Après, je me demande pour le bruit sourd (vibration) que j'ai ressenti par trois fois avant de voir l'objet ...

20/12/2010 19:00

Diamètre de l'objet : sachant que la route fait quatre mètres de large si je ne me trompe pas et que l'objet était un peu plus large que la route ça nous donne un diamètre d'une dizaine de mètres tout au plus.

Durée de l'observation : j'ai eu le temps dans un premier temps de voir l'engin assez loin car dans un premier temps je voyais juste les lumières avant qu'en se rapprochant je constate que c'était pas un avion donc l'observation a bien duré deux à trois minutes. La vitesse de l'engin était de +/- 60 km/h car il donnait vraiment l'impression de se promener.

Pour l'altitude quand il est passé au dessus de la route entre les arbres il était à une dizaine de

mètres de leurs cimes et encore je pense que c'était moins mais je préfère prendre large.

20/12/2010 19:27

Quand il est passé le plus à proximité de moi, il était légèrement incliné ce qui montre un changement de direction. Maintenant, je n'en déduis pas que je suis ce qui l'a fait changer de direction car je n'ai pas cette prétention. De plus comme il était légèrement incliné je n'ai pas pu voir le dessous. J'essayerai de faire un dessin de l'engin mais vue mes qualités en dessin ça risque d'être plutôt basique.

01/02/2010

Le formulaire du COBEPS reçu le 01/02/2010 ne contenait rien d'autre. Le témoignage du forum a été reproduit quasi mot pour mot.

Fin de l'observation : disparition de l'objet de la vue du témoin.

Renseignements complémentaires 13/03/2011 et 14/03/2011

Le chien ?

Le chien est resté sur place, la laisse étant en position pour ne pas lui laisser beaucoup de distance de mouvement, étant au bord de la route. Je me rappelle à la fin de l'observation m'être demandé si le chien était encore au bout de laisse, car j'étais concentré sur l'observation de l'engin et que le chien ne bougeait pas.

Du passage ?

Je n'ai croisé aucun passant au moment de l'observation mais une voiture est passée au moment où l'engin se trouvait entre le dessus de la route et le dessus des arbres. Je n'ai pas noté de comportement particulier de cette voiture, le conducteur ne semble pas avoir vu le phénomène.

Pas d'autre sensation que les 3 bruits sourds, ni chaleur, ni souffle particulier

Il avait, au plus près, la taille apparente d'un poing fermé.

J'ai tout d'abord vu les lumières dans le ciel dans le coin derrière le lampadaire puis je l'ai vu s'approcher, survoler un peu la route et passer au dessus des arbres, plus ou moins 45 secondes. Il a mit quelques secondes pour se rapprocher. Je me rappelle avoir eu le temps de me demander ce que c'était puis de me dire que ça approchait. J'ai ensuite eu le temps de l'observer quand il est passé au plus près d'où les détails sur sa physionomie et ensuite de le voir s'éloigner.

Pendant mon observation je n'ai pas eu l'impression que sa vitesse variait. Elle était lente d'où l'impression qu'il se " promenait " dans mon rapport.

Croquis du témoin

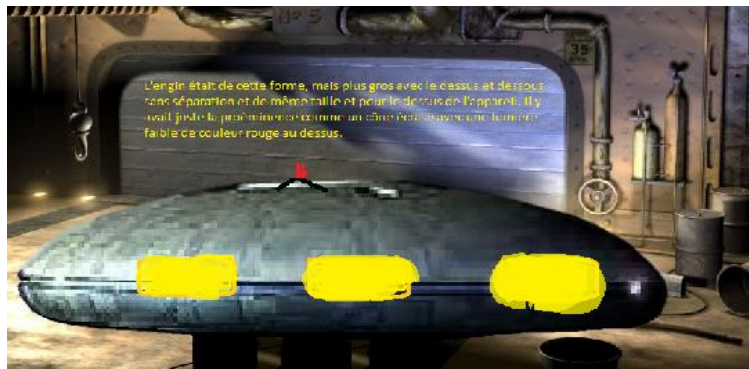


Figure 3 : le témoin a repris une forme trouvée dans un jeu vidéo et agrémentée de quelques ajouts

Nombre de phénomènes/objets différents : 1



Figure 4 : reconstitution de l'objet par l'enquêteur



Figure 5: la ligne jaune représente la direction du déplacement de l'objet vers l'azimut N16°E

V.1. Description détaillée du phénomène principal

Forme générale : lenticulaire/soucoupe

Particularité ou détail de forme :

le dessous est aplati. La partie supérieure présente un léger renflement conique surmonté d'une lumière rouge.

Aspect de la surface: matte non réfléchissante

Couleur de l'objet : gris-noir

Au cours de l'observation les couleurs n'ont pas varié

Luminosité : les parties lumineuses sont les rectangles jaunes. La couleur est brillante mais ne fait pas mal aux yeux. Le témoin la compare en intensité à la lumière d'une ampoule traditionnelle.

Nombre de feux : trois rectangles lumineux et une lumière rouge de faible intensité au-dessus.

Bruit : le témoin a eu l'attention attirée par trois bruits sourds comme une vibration faisant bouger les choses. En dehors de ces bruits initiaux le phénomène ne faisait aucun bruit.

V.2. Description de la position et des mouvements du phénomène principal

V.2.1. Estimations du témoin le phénomène au plus près

Azimut : N106°E (perpendiculairement à la trajectoire générale décrite par le témoin)
Élévation : entre 30° et 40°
Taille angulaire : proche de 10°

Distance : (calcul impossible)
Taille : (calcul impossible)
Altitude : (calcul impossible)

Déplacement : rectiligne
Direction générale du déplacement : globalement nord-sud (N16°E)
Vitesse angulaire : 2,8° par seconde
Impression de variation de vitesse : nulle

Autres éléments concernant le trajet

L'objet évolue de façon linéaire mais il est légèrement incliné vers la gauche, vers le témoin. Il n'y a pas de variation de vitesse perçue, tendant à indiquer que l'objet se déplace en ligne droite sans décrire de courbe même si l'objet vole incliné.

V.2.2. Calculs de position et déplacement du phénomène

Dans le formulaire COBEPS, le témoin indique que la taille angulaire de l'objet est comparable à un huitième de la pleine lune, soit 0,0625°. Cette taille angulaire semble particulièrement réduite par rapport au récit qui est fait par le témoin et les détails qu'il donne de l'objet.

Il n'y a pas eu de reconstitution et nous ne disposons pas de photos des lieux de l'observation. Nous avons donc procédé à l'aide de dessins pour reconstituer la hauteur angulaire et la taille angulaire de l'objet. J'ai demandé au témoin de reporter l'objet sur deux dessins représentant deux positions : au départ de l'observation au-dessus des maisons du 102 de la rue Emile Urbain et au-dessus des arbres à la fin de l'observation.

Au-dessus des maisons

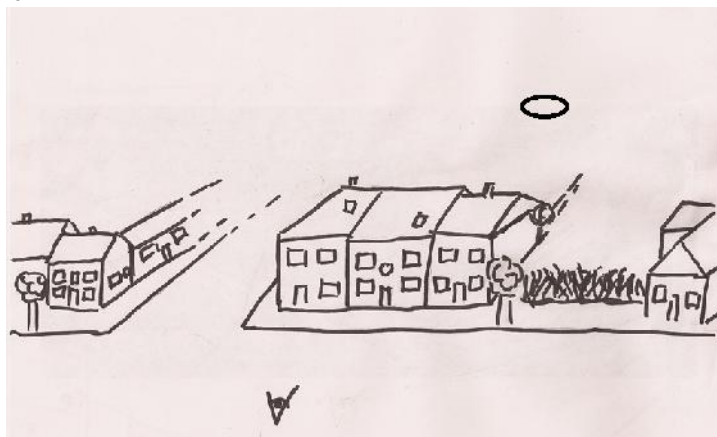


Figure 6 : hauteur du phénomène lors de sa première apparition

Nous avons considéré que les maisons faisaient entre 8m et 10m de hauteur. A l'aide du logiciel Gimp, il est possible de mesurer la hauteur de la maison de la base au faite du toit soit 143 pixels. A l'aide de Google Earth, la distance témoin/faîte est connue, soit 22m. L'angle est donc calculé par le rapport hauteur/distance soit de 21° à 26°. Le centre de l'objet est à 220 pixels de la ligne indiquant la base des maisons soit une élévation entre 30° et 40°. La taille angulaire de l'objet est

importante ; pour autant que les proportions aient été préservées. Elle varie entre 6,8° et 9,1°.

Au-dessus des arbres

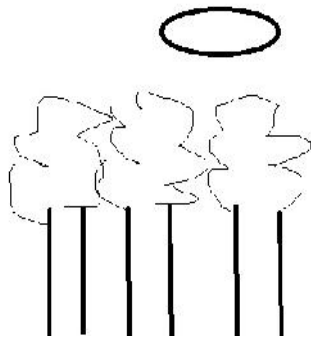


Figure 7 : l'objet s'éloignant au dessus des arbres

Nous avons considéré que les arbres étaient d'une hauteur légèrement inférieure à celle des maisons (tenant compte également de l'ombre portée sur la photo de Google Earth). Soit une hauteur entre 7m et 8m. Dans cette situation le témoin est à 76m de distance des premiers arbres. L'angle d'élévation correspondant à la hauteur des arbres est entre 5,3° et 6°. Les arbres ont une hauteur de 232 pixels et l'objet disparaît de la vue derrière ces arbres. La taille angulaire de l'objet sur ce dessin est située entre 3° et 3,4°.

Les données entre le dessin de la figure 6 et de la figure 7 sont cohérentes avec la logique de progression de l'objet et renforcent le témoignage. Par contre, elles ne donnent aucune indication sur la taille réelle de l'objet, ni sa distance, ni sa vitesse réelle. Il est impossible de calculer ces paramètres. On ne peut que s'appuyer sur une estimation visuelle et l'impression du témoin. En tout état de cause, il semble « proche ».

V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement

Néant

VI. L'enquête

VI.1. Les enquêteurs

Nombre d'enquêteurs : 1

VI.1.1. Enquêteur principal

Nom : Jean-Marc Wattecamps
Adresse : 37 Avenue des Combattants
1490 Court-Saint-Etienne - Belgique
Tél. : 010 616750
Email : jean-marc@famillewattecamps.be
Etat civil : né à Mons le 07/03/1965
marié, deux enfants
Formation : licence en géologie et masters en environnement
Profession : employé en environnement

Nombre d'enquêtes réalisées : 17

Position de l'enquêteur par rapport au phénomène OVNI

Le phénomène est complexe. Chaque observation est un cas unique et particulier. Je préfère ne pas travailler sur base d'une hypothèse explicative globale. L'enquête doit consister en la collecte et la vérification des éléments des témoignages, notamment par comparaison avec des objets connus, lorsque c'est possible. L'enquêteur doit présenter les éléments de la façon la plus précise et la plus appropriée à une étude ultérieure.

VI.2. Les recherches

Date du début de l'enquête : 31/01/2011
Date de fin de l'enquête : 17/03/2011

VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées

31/01/2011 : JMWS parcourt le forum à la recherche d'informations sur des cas en Belgique. Il tombe sur le témoignage de SDS. Il prend contact avec le témoin en lui demandant s'il est prêt à compléter le formulaire d'enquête du COBEPS. Le témoin ne résidant plus en Belgique, l'enquête doit se faire à distance. Ce qui limite les possibilités de vérification et la qualité de l'enquête. D'autre part, l'observation date un peu et d'autres enquêtes en cours sont plus urgentes.

01/02/2011 : envoi du questionnaire COBEPS par E-mail au témoin. Qui répond le jour même.

12/03/2011 : JMWS reprend le dossier : recherche concernant la météorologie du jour ; étude du lieu de l'observation ; demandes et questions complémentaires variées. Entre autres, il n'y a pas d'indications sur l'élévation.

13/03/2011 : réponses du témoin. Celles-ci sont incluses dans le témoignage et diverses analyses.

13/03/2011 : JMWS se renseigne auprès du responsable du forum déjà mentionné (Benjamin D.) ainsi qu'auprès d'un des membres actifs. Il s'agit d'éclaircir le fait que SDS déclare avoir témoigné

une première fois sur le forum et avoir retiré son témoignage sous pression d'un membre. Le témoin déclare avoir eu un intérêt pour les OVNI suite à une première observation (pas très significative). SDS se serait inscrit à différents forums dont celui [ovni-ufologie.com](http://www.forum-ovni-ufologie.com) ; or la date de son inscription est postérieure à son observation. Aurait-il eu des alias antérieurs ? Lesquels ? Il s'agit aussi de savoir ce que ces personnes pensent du témoin. En effet, une grande partie de la crédibilité du cas repose sur la personnalité du témoin. Pas de réponse à ce jour.

13/03/2011 : JMWS prend contact avec la société de logement sociaux « Centr'habitat » pour connaître les caractéristiques des logements notamment leur hauteur. Pas de réponse à ce jour.

14/03/2011 : poursuite des contacts avec le témoin. Vérification de la cohérence interne du témoignage. Test de l'hypothèse de l'hélicoptère.

VI.2.2. Evaluation du témoin par l'enquêteur

L'enquêteur n'a pas rencontré le témoin ni ne l'a entendu au téléphone. Il est difficile dans ces conditions de donner un avis définitif.

Le témoin s'exprime dans un très bon français sans ces raccourcis propres aux utilisateurs du SMS. Il s'intéressait au phénomène ONVI avant l'observation du 19 janvier 2009 et participait, entre autres, au forum <http://www.forum-ovni-ufologie.com/> . Il s'était inscrit à plusieurs forums et blogs suite à une observation antérieure à celle-ci mais qui pourrait, d'après lui, s'expliquer. Il a été cohérent et a répondu à toutes les questions durant l'enquête.

Le témoin un un léger défaut visuel. L'oeil droit voit moins bien que le gauche mais ce défaut est corrigé par le port de lunettes. Sans lunettes, SDS doit avoir des difficultés dans l'estimation de distance et de taille. Il les portait au moment de l'observation.

Le soir de ce 19 janvier 2009, après son observation, il ira en faire part sur le forum sus-mentionné. Il semble que son témoignage ait donné lieu à une attaque par une personne l'accusant d'invention. Il retire son témoignage, puis le replace sur le même forum fin 2010.

Le témoin a été particulièrement réactif et rapide dans ses réponses. Ce qui veut peut-être dire que ce rapport représente un enjeu pour le témoin. Un autre indice de l'importance de cette enquête est le fait que le témoin n'a parlé de cette observation à son père qu'à cette occasion. Celui-ci aurait demandé à son fils si c'était une blague.

Voici ce que le témoin déclare par rapport à son activité ufologique :

« Je suis membre de l'équipe du forum de ovni-ufologie où j'essaye de participer aux débats et de diriger les éventuels témoins vers les rubriques appropriées du forum.

Mis à part cela, je ne passe pas beaucoup de temps sur le forum, je vais juste vérifier de temps en temps les nouveaux messages. Je regarde le ciel la nuit quand je vais fumer dehors et des fois j'observe un peu les étoiles quand le ciel le permet. Mon opinion par rapport au phénomène est modérée, il se passe des choses dans le ciel que nous ne pouvons expliquer. Les paroles de témoins peuvent être vérité ou non, chacun a son opinion mais on peut seulement être sûr qu'il se passe des choses quand on a soi-même fait une observation significative et non pas une simple lumière qu'on voit bouger dans le ciel ... »

SDS semble pourtant très actif sur le forum. Le témoin est donc très attiré par le mystère des OVNI, probablement plus qu'il veut bien l'avouer. En soi, cette situation ne devrait rien changer à la valeur du témoignage mais peut aussi être utilisé par les sceptiques pour le discréditer.

D'autre part, sans réellement transformer son témoignage, SDS a été imprécis concernant la taille angulaire initialement reportée dans le questionnaire du COBEPS et les autres échanges (incompréhension par rapport au questionnaire ?) et concernant la durée de l'observation d'abord estimée à deux à trois minutes, puis à 45 secondes.

A priori il n'y a cependant aucune raison de douter de la sincérité de SDS.

VI.2.3. Evaluation du phénomène observé par le témoin principal

Le phénomène tel qu'il est décrit et dans les circonstances de l'observation ne correspond à rien de connu de l'enquêteur.

Les caractères d'étrangeté sont les suivants :

- absence de bruit de sustentation à l'exception des trois bruits sourds ayant attiré l'attention du témoin ;
- forme et apparence générale.

Toutefois, l'objet observé pourrait être un hélicoptère. Les bruits sourds, la sensation de vibration sont également perçus lors d'un vol d'hélicoptère. Le vent venait du sud-ouest, dans le dos du témoin. Il était fort. Il pouvait éventuellement masquer le bruit intense de l'appareil qui se déplaçait. Les trois lumières rectangulaires pourraient être celles du cockpit. Le cône sur la partie supérieure pourrait correspondre aux axes montant vers le rotor. La lumière rouge est aussi utilisée comme indicateur de position.



Figure 8 : un hélicoptère en vol de nuit (photo Xavier Léoty)

Pris séparément tous les caractères d'étrangeté peuvent être expliqués par l'hélicoptère. Ensemble, l'explication est plus difficile à accepter étant donné la proximité décrite par le témoin. Etant donné la taille angulaire décrite, le témoin devait voir des détails de structure.

On peut aussi se poser la question du risque pris par le pilote : un vol de nuit avec un vent soutenu. Il faut qu'il y ait un motif pour ce vol. Il n'y a pas d'hélicoptère médical au CHU Tivoli de La-Louvière. L'observation s'est déroulée un lundi, il n'y a pas a priori d'événements particuliers (problème de circulation automobile, manifestations, événement sportif) qui pourraient le justifier.

Toutefois, la possibilité qu'il s'agisse d'un appareil de la police ou de l'armée existe. S'il devait s'agir d'un hélicoptère de la police fédérale, ce serait un McDonnell Douglas Explorer 900. Il est utilisé au dessus de zones urbaines car très sûr, étant équipé de deux turbines. Il est fréquemment utilisé de nuit également et dispose d'un puissant phare directionnel pour les poursuites. Il est équipé du système NOTAR (sans rotor arrière) qui pulse de l'air comprimé du rotor principal vers la queue. Ce système rend l'hélicoptère plus silencieux et moins sensible au vent. Ces appareils sont basés à Melsbroeck ; ils sont utilisés pour la recherche de personnes disparues, la surveillance de la circulation, de manifestations, la répression du grand banditisme.
(http://www.polfed-fedpol.be/org/org_dgs_dgm_mid_heliMDex900_fr.php)

Cet hélicoptère a une longueur de 9,4m et peut voler à une vitesse maximale de 250km/h. En utilisant cette taille et la formule de Thales voici le résultat obtenu pour les différentes positions de l'objet selon le témoin.

| Azimut | Elévation | Taille angul | Taille réelle | Distance | Trajet | Durée | Vitesse | |
|--------|-----------|--------------|---------------|----------|--------|-------|---------|------|
| 156 | 30 | 6,8 | 9,4 | 79,20 | | | | |
| 156 | 40 | 9,1 | 9,4 | 59,18 | 231 | 45 | 18,48 | Km/h |
| 105 | 30 | 10 | 9,4 | 53,86 | | | | |
| 30 | 5,3 | 3 | 9,4 | 179,53 | 200 | 45 | 16 | Km/h |
| 30 | 6 | 3,4 | 9,4 | 158,41 | | | | |

Sauf erreurs importantes sur les tailles apparentes, très possibles étant donné le fait que l'enquête s'est faite à distance, on constate que :

1. la distance à laquelle se trouvait l'hélicoptère est conforme à l'estimation de distance du témoin (53,86m au plus près) de même que l'estimation de la taille de l'objet ;
2. la vitesse n'est pas conforme par contre à l'estimation (16Km/h à 18,48Km/h). Elle est en réalité trois fois plus petite.

A cette distance, il est étonnant que le témoin n'aie rien entendu, même si l'hélicoptère est « silencieux », durant toute la durée de l'observation.

La vitesse calculée sur base des tailles angulaires apparentes est très faible et n'est probablement pas celle d'un vol ordinaire. Il s'agirait d'une poursuite d'une cible lente au sol. Le phare de poursuite de l'hélicoptère aurait été allumé et bien visible. Une lumière verte et probablement des feux blancs auraient dû aussi être visibles.

S'il s'agit d'un vol ordinaire, l'hélicoptère retournant par exemple à sa base de Melsbroeck (située au nord de Saint-Vaast, ce qui est conforme à la direction de l'objet), l'hélicoptère devait se trouver beaucoup plus loin et présenter une taille angulaire beaucoup plus petite.

Enfin les hélicoptères de la police fédérale sont blancs et pas gris-noirs. Cette couleur claire aurait certainement été visible avec les feux de l'hélicoptère. Mais il pouvait également s'agir d'un hélicoptère militaire de couleur kaki (vidéo : <http://vimeo.com/2862807>)

L'explication de l'hélicoptère n'est pas du tout inenvisageable. Il faut supposer que le témoin a été surpris par l'absence d'un bruit persistant, que l'hélicoptère se tenait sensiblement plus loin et que donc l'estimation de la taille apparente est exagérée. Ceci est possible. J'estime la probabilité d'un hélicoptère à 40%.

VI.2.4. Rapprochements avec d'autres observations

Ce même jour, à ma connaissance, il n'y a pas eu d'autres observations dans la région. Si l'on recherche des objets de forme similaire ou présentant des caractéristiques similaires on trouve de nombreuses références à des hublots rectangulaires. En voici deux qui datent de 1974 en France ainsi que la fameuse observation de Ernage en 1989 par le Col. Amond.

1. Hergies Nord (59)

Date d'observation : 04 septembre 1974

Heure : 21:30

Type d'observation : visuel (proche)

Nbre de Témoins : 7

Quatre personnes d'une même famille, ainsi que leur plus proche voisin, entendent les chiens se mettent à hurler. Les aboiements étant inhabituels, les témoins sortent de leur maison pour voir ce qui se passe. Dans un premier temps ils n'observent rien, mais se retournant, ils observent plein sud, à une distance estimée de 70 m, **un objet d'apparence métallique ayant la forme d'un disque sombre surmonté d'un dôme. Sur ce dernier des sortes de vitres au nombre de huit (six rectangulaires et deux ovalisées)**. Elles se découpent nettement et semblent éclairées de l'intérieur par une luminosité blanche. Diamètre estimé de l'objet 15 m. L'objet est immobile au ras des arbres à une quinzaine de mètres du sol. Soudain les deux vitres ovalisées se mettent à lancer de puissantes flashes bleu électriques. Un des témoins court chercher un appareil photo et prend une photo. Les

éclairages de la maison gênant la prise, il demande à son épouse d'éteindre les lampes de la maison. Quand ces dernières sont éteintes, l'objet bouge, les deux vitres ovalisées émettent des flashes plus puissants. L'objet se cabre, lève son côté opposé aux vitres et part en s'élevant à la vitesse d'une balle. Le témoin prend 4 à 5 clichés de l'objet. Deux autres voisins observeront l'éloignement de l'objet. (<http://www.les-ovnis.com/rubrique,les-ovnis-nord-pas-de-calais-3,368732.html>)

2. Riec-sur-Belon (Bretagne) - France - 1974

Une heure quinze du matin, dimanche : un jeune militaire de Riec-sur-Belon, Younic Le Bihan, qui rentre d'une soirée entre amis à Guidel, regagne le domicile de ses parents, 37 rue de Penmoor. Dans quelques minutes, ce jeune homme va éprouver l'émotion la plus intense de sa vie. C'est ce garçon sympathique et de toute évidence équilibré que les hommes venus d'ailleurs ont choisis pour être le témoin unique, à l'heure où nous écrivons, de leur étrange comportement.

Younic Le Bihan pousse la porte du salon et remarque sans y prêter trop d'attention, que la pièce est nimbée de lumière orange. Il prend un rafraîchissement à la cuisine et monte à sa chambre dont la fenêtre donne sur la campagne, jusqu'au clocher de Moëlan-sur-Mer.

La pièce est éclairée en rouge : il allume l'électricité et, croyant qu'il s'agit d'un incendie, il va vers la fenêtre. C'est à ce moment qu'il voit à 500 mètres environ à vol d'oiseau et droit devant lui, un engin en forme de soucoupe aussi grand qu'une maison, **surmonté d'un "habitable" à angles aigus percé de grands hublots rectangulaires** qui émettent une intense lueur rouge. De la base de l'engin, à demi-caché par les arbres, s'échappent des boules de feu...

(<http://dhyanchohan.unblog.fr/2008/05/>)

3. Ernage (Gembloux) 11 décembre 1989, 2 témoins

Le soir du 11 décembre 1989, le colonel André Amond conduit sa voiture sur un chemin de campagne très tranquille, appelé la rue du Sart Ernage. Il vient du village d'ERNAGE, où il réside, et est accompagné de son épouse, Chantal Latour, assise à sa droite. Ils se rendent à la gare de GEMBLoux pour y prendre en charge leur fils. Vers 18h45, heure locale, ils arrivent au Try Masset . La nuit est tombée, il fait donc noir, mais le ciel est complètement dégagé et clair, puisqu'il y a pleine lune. On voit aussi des étoiles et la température est proche de 0° C. Alors qu'AA arrive à hauteur du chemin de traverse débouchant du Try Masset, il vérifie s'il n'y a pas de voiture, afin de respecter la priorité de droite. Il veille donc à la présence de feux de croisement et ainsi, il aperçoit dans le ciel un groupe de lumières étranges.

Il s'arrête au point A pour regarder plus attentivement et voit trois ou **quatre panneaux lumineux de couleur blanche jaunâtre**, avec une teinte orangée comme un pâle soleil d'hiver. Ces lumières l'étonnent, à cause de leurs formes trapézoïdales. Leur luminosité est constante et sous cet ensemble, pratiquement au centre, il y a une lumière rouge pulsante. Sa partie supérieure est plate et proche des lumières jaunâtres, tandis que son bord inférieur a la forme d'un arc circulaire .

Dans ce dernier cas l'explication par un hélicoptère a été évoquée puis rejetée. (Ernage 1989 : les faits et leur analyse - http://www.cobeps.org/pdf/ernage_rapport.pdf)

VI.3. Conclusions de l'enquête

VI.3.1. Classification

Hynek : LN (la distance ne peut être déterminée)
PAN (GEIPAN) : C (pas d'enquête sur place et aspect tardif de l'enquête)
Vallée : Observation simple – Survol (FB)

VI.3.2. Identification

Identification : Hélicoptère

Probabilité de l'identification : 40 %

VI.3.3. Indices

Indices utilisés par le Mufon (Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports). Le résultat varie entre 0 (non crédible, sans étrangeté...) et 1 (parfaite crédibilité, étrangeté...)

| | |
|----------------------------------|--------|
| Crédibilité des témoins : | 0,365 |
| Etrangeté du cas : | 0,1429 |
| Indice d'information : | 0,7 |
| Indice de certitude : | 0,0365 |

L'indice de certitude est obtenu par multiplication des trois indices précédents. Il représente quelque part la probabilité d'un réel OVNI.

REFERENCES

Cartographie

- [Google Earth](#) 5.2.1.1588, date de la version 1 sept. 2010
- [NGI - infoshop](#) : Institut Géographique National Belge

Astronomie

- [Stellarium](#) version 0.10.50

Météorologie

- [Weather History & Data Archive : Weather Underground](#)
Weather Underground provides weather information for worldwide locations, including current conditions, hourly forecasts, radar and satellite maps. Specialized weather products include severe weather alerts, hurricane tracking, ski and sports weather, marine and aviation weather and user-contributed photographs.

Outils ufologiques

- Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports, Javascript Report Evaluator by Terry Groff – [Mufon](#)

Hélicoptère

- Site de la police fédérale : http://www.polfed-fedpol.be/org/org_dgs_dgm_mid_heliMDex900_fr.php
- Photo de l'hélicoptère : <http://www.sudouest.fr/2010/09/21/la-nuit-du-dragon-190548-1391.php>
- Vidéo d'une démonstration de l'Agusta 109 de l'armée belge <http://vimeo.com/2862807>

Cas d'observation

- Hergies (France 1974) <http://www.les-ovnis.com/rubrique,les-ovnis-nord-pas-de-calais-3,368732.html>
- Riec-Sur-Belon (France 1974) <http://dhyanchohan.unblog.fr/2008/05/>
- Ernage 1989 : les faits et leur analyse - http://www.cobeps.org/pdf/ernage_rapport.pdf

REMERCIEMENTS

Remerciements aux membres du COBEPS:

ANNEXES

Copie des échanges du forum.

Formulaire COBEPS rempli par le témoin.